**Modèle de canevas pour les concepts de formation postgraduée en cardiologie**

Introduction

Le présent canevas sert de modèle aux responsables d’établissement de formation pour établir et/ou vérifier individuellement leur concept de formation postgraduée. Il décrit en détail la structure de l’établissement de formation (ch. 5 « Critères pour la reconnaissance et la classification des établissements de formation postgraduée » du programme de formation concerné) ainsi que le fond (contenu) et la forme (temps) de l’enseignement (ch. 3 « Contenu de la formation postgraduée » du programme de formation).

Le canevas aborde les principaux points du programme de formation postgraduée, en particulier les dispositions des chiffres 3 (objectifs de formation) et 5 (caractéristiques des établissements de formation).

Tous les concepts de formation sont publiés sur internet ([www.registre-isfm.ch](http://www.registre-isfm.ch)) et accessibles à tout le monde. Ils servent de base à la Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP) et à l’équipe de visite lors de la vérification des critères de reconnaissance (art. 41-43 de la Réglementation pour la formation postgraduée [RFP] ; ch. 3 et 5 du programme de formation). Ils ont aussi pour objectif d’aider les médecins en formation à planifier leur cursus.

=> Veuillez supprimer cette introduction après avoir établi votre concept de formation postgraduée !

*Ce concept de formation postgraduée s’adresse aux candidates et candidats en cardiologie et a pour but de leur indiquer de manière aussi détaillée que possible comment, quand et où les différentes connaissances et aptitudes exigées pour obtenir le titre de spécialiste leur sont enseignées. Le concept de formation postgraduée est en quelque sorte la carte de visite de l’établissement de formation à l’intention de candidates et candidats potentiels.*

1. Informations relatives à l’établissement de formation postgraduée

1.1 Nom de l’établissement de formation, adresse postale, numéro(s) de téléphone, site internet

1.2. Établissement de formation postgraduée reconnu en

 - cardiologie

 - catégorie

 - reconnaissances supplémentaires (titre de spécialiste / formation approfondie)

1.3. Caractéristiques particulières de l’établissement de formation postgraduée

- Fonction de centre

- Soins de base

- Clinique universitaire, etc. (y c. type d’hôpital OFS[[1]](#footnote-1))

- Description de la participation à la formation prégraduée des médecins et à l’examen de spécialiste ainsi que du travail de la commission de formation postgraduée et d’examen

- Spécialisations dans l’hôpital

- Différents sites (clinique sur un ou plusieurs sites)

* Clinical Trial Unit / Clinical Practice Unit
* Centre de simulation / simulateurs
* Nombre de lits
* Domaines cardiologiques dirigés par un-e médecin cadre

[ ]  Advanced Imaging (IRM, CT, cardiologie nucléaire)

[ ]  Adultes et adolescents avec malformations cardiaques congénitales

[ ]  Insuffisance cardiaque / Advanced heart failure

[ ]  Investigation et conseil génétiques

[ ]  Cardiologie interventionnelle avec interventions coronariennes

[ ]  Cardiologie interventionnelle avec interventions structurelles

[ ]  Cardio-oncologie

[ ]  Lipide et athérosclérose

[ ]  Cardiologie palliative / cardiologie gériatrique

[ ]  Prévention, réadaptation et cardiologie sportive, y c. psycho-cardiologie et désaccoutumance au tabac

[ ]  Hypertonie pulmonaire

[ ]  Électrophysiologie interventionnelle

[ ]  Rhythmologie et implantations / contrôles d’appareils

[ ]  Team cardiaque interdisciplinaire

[ ]  Recherche clinique / recherche fondamentale

[ ]  Autre, p. ex. Intermediate Care Unit

* Nombre de salles d’examen cardiologique, p. ex.
	+ Appareils d’échocardiographie
	+ Postes pour les contrôles d’appareils
	+ Ergométries
	+ Spiro-ergométries
	+ Laboratoires EPS
	+ Laboratoires de cathétérisme cardiaque
	+ Autres
* Nombre d’examens réalisés par an

|  |  |
| --- | --- |
| **Examen** | **Nombre / an[[2]](#footnote-2)** |
| ECG |  |
| ECG de longue durée |  |
| Ergométrie |  |
| Spiro-ergométrie |  |
| Mesure de la pression artérielle sur 24h |  |
| Échocardiographie transthoracique |  |
| Échocardiographie transœsophagienne |  |
| Échocardiographie de stress |  |
| CT-scan coronarien |  |
| CT-scan cardiaque |  |
| IRM cardiaque |  |
| Scintigraphie cardiaque |  |
| Cathétérisme cardiaque droit |  |
| Biopsie endomyocardique |  |
| Coronarographie |  |
| PCI |  |
| Intervention structurelle |  |
| Intervention de chirurgie cardiaque |  |
| Programmation pacemaker |  |
| Programmation ICD/CRT |  |
| Implantation pacemaker |  |
| Implantation ICD/CRT |  |
| Examen électrophysiologique |  |
| Intervention électrophysiologique |  |
| Cardioversion |  |
| Péricardiocentèse |  |
| Autre |  |

* Description de l’activité scientifique de la clinique

1.4. Patientèle hospitalière et ambulatoire :

Nombre d’hospitalisations en cardiologie par an

Nombre de consultations ambulatoires en cardiologie par an

Nombre de consultations consilium au service d’urgence

Nombre de consultations consilium auprès de patients aux soins intensifs (unité de soins intensifs médicale, neurologique, chirurgicale, cardiologique ou unité de soins intermédiaires, etc.)

Nombre de consultations consilium avant/après une intervention cardiaque

Nombre de consultations consilium diverses (médecine interne générale, chirurgie, etc.)

1.5. Structure de l’établissement de formation postgraduée

 cf. glossaire : www.siwf.ch > Établissements > Concepts de formation postgraduée > Downloads

 La formation postgraduée est-elle dispensée sur plusieurs sites (hôpitaux / cliniques / cabinets médicaux) ?

 Si oui, lesquels ?

 Si oui, comment les tournus sont-ils organisés ?

 Si oui, comment la supervision est-elle assurée sur chacun des sites ?

 Que se passe-t-il si le cursus est interrompu prématurément et que les tournus obligatoires n’ont pas été effectués ? *IMPORTANT : dans ce cas, la personne responsable de l’établissement n’est pas autorisée à délivrer de certificat ISFM. Les tournus sur l’éventuel site principal doivent être assurés.*

1.6. Nombre de postes pour les médecins en formation postgraduée, (taux d’activité d’au moins 50 %)

Postes pour la formation postgraduée clinique spécifique en cardiologie

Postes pour la formation postgraduée clinique non spécifique (p. ex. tournus en provenance de la médecine interne générale)

Poste(s) de recherche (recherche clinique ou fondamentale)

1. Équipe médicale

2.1. Responsable de l’établissement de formation postgraduée (médecin responsable de la formation)

 - Nom, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%) en cardiologie

2.2 Suppléant-e

 - Nom, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%) en cardiologie

2.3 Coordinatrice / coordinateur de la formation postgraduée, si différent-e de la personne responsable de l’établissement de formation

 coordinatrice / coordinateur = médecin adjoint-e ou chef-fe de clinique qui coordonne la formation des médecins-assistant-e-s à l’interne, cf. glossaire : www.siwf.ch > Établissements > Concepts de formation postgraduée > > Downloads

- Nom, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%) en cardiologie

* 1. Autres médecins cadres impliqués dans la formation postgraduée

- Nom, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%) en cardiologie

2.5. Rapport médecins en formation / médecins formatrices et formateurs (en équivalents plein temps)

1. Mise au courant lors de l’entrée en fonction

3.1 Accompagnement personnel

 Les médecins en formation sont-ils accompagnés personnellement par un-e médecin cadre durant la phase d’introduction (tutrice / tuteur) ? Ont-ils la possibilité de s’adresser à un-e médecin en formation expérimenté (interlocutrice / interlocuteur) ?

3.2 Service d’urgence / service de piquet
Quel est le temps consacré au service d’urgence et/ou au service de piquet les jours de la semaine (jour/nuit) et les week-ends ou jours fériés ?

 Comment se déroulent formellement les débuts des médecins en formation au service d’urgence / service médical de jour ou en service de piquet ; sont-ils par exemple avec des collègues expérimentés lors de leurs premiers services ?

 Comment la ou le médecin cadre responsable des urgences peut-il être atteint par les médecins en formation en dehors des heures de travail habituelles et en combien de temps peut-il arriver personnellement au chevet de la patiente ou du patient ?

3.3 Administration
Une personne (éventuellement non médecin) est-elle nommée pour expliquer et présenter aux médecins en formation le volet administratif de leur tâche ?

3.4 Mesures en faveur de l’assurance-qualité et de la sécurité des patients
L’établissement a-t-il mis en place un système de déclaration d’incidents critiques (CIRS) ?

 L’établissement a-t-il mis en place des systèmes pour promouvoir la sécurité des patients comme le contrôle électronique de la prescription de médicaments ?

3.5 Directives spécifiques à la clinique
Quels sont les fondamentaux théoriques spécifiques à la clinique (« livre bleu », « livre noir », « livre blanc »), les manuels de formation standard, les programmes de formation ou la documentation en ligne (p. ex. UpToDate) recommandés pour la clinique ?

4. Contenu de la formation postgraduée (d’après le ch. 3 du programme de formation postgraduée)

4.1 Quels contenus de la formation sont enseignés aux médecins en formation postgraduée, selon quel calendrier et quel degré de compétence ? La formation doit être structurée selon une échelle quantifiant l’autonomie des médecins en formation et un échéancier correspondant à la formation spécifique déjà suivie au préalable. Il faut également accorder une attention particulière aux médecins qui suivent la formation en vue d’un autre titre de spécialiste et qui souhaitent accomplir une formation de 6 à 12 mois à titre de formation à option.

 Si vous employez régulièrement des médecins visant un autre titre de spécialiste (en particulier médecine de famille) : veuillez décrire le contenu de leur formation.

4.2 Description des tournus spécifiques (candidat-e-s au titre de cardiologie)

Cadre responsable du tournus

Durée du tournus

Contenus de formation et niveau de compétence à atteindre

Littérature recommandée

|  |
| --- |
| **Entrustable Professional Activities (contenus de formation selon tableau au ch. 3 du programme de formation postgraduée)** |
|  | **Niveau de compétence** |
| **EPA concernant les investigations / examens** | Objectif selon programme de formation | Peut être atteint dans l’établissement[[3]](#footnote-3)  |
| ECG | 5 |  |
| ECG de longue durée | 5 |  |
| Ergométrie | 5 |  |
| Spiro-ergométrie | 3 |  |
| Mesure de la pression artérielle sur 24h | 5 |  |
| Échocardiographie transthoracique | 5 |  |
| Échocardiographie transœsophagienne | 3 |  |
| Échocardiographie de stress | 3 |  |
|  |  |  |
| CT-scan coronarien | 3 |  |
| CT-scan cardiaque | 3 |  |
| IRM cardiaque | 3 |  |
| Scintigraphie cardiaque | 2 |  |
| Cathétérisme cardiaque droit | 2 |  |
| Biopsie endomyocardique | 1 |  |
| Coronarographie | 1 |  |
| PCI | 1 |  |
| Intervention structurelle | 1 |  |
| Intervention de chirurgie cardiaque | 1 |  |
| Programmation pacemaker | 3 |  |
| Programmation ICD/CRT | 3 |  |
| Implantation pacemaker | 1 |  |
| Implantation ICD/CRT | 1 |  |
| Examen électrophysiologique | 1 |  |
| Intervention électrophysiologique | 1 |  |
| Cardioversion | 5 |  |
| Péricardiocentèse | 1 |  |

 L’établissement propose-t-il aussi des tournus / stages de formation à option (candidat-e-s à un autre titre de spécialiste) ? Si oui :

 Cadre responsable du tournus

 Durée du tournus

 Contenus de formation

 Littérature recommandée

4.3 Veuillez décrire l’enseignement des objectifs de formation généraux (selon RFP).

4.4 Quels sont les tournus possibles dans d’autres disciplines en fonction des aptitudes et de la disponibilité (p. ex. chirurgie cardiaque, médecine intensive) ?

4.5 Formation postgraduée structurée interne (cf. « Qu’entend-on par ‹ formation postgraduée structurée › ? »)

 cf. www.siwf.ch > Formation postgraduée > Titres de spécialiste et formations approfondies > Bases réglementaires de la formation postgraduée

 - nombre d’heures par semaine

 - programme hebdomadaire et autres offres régulières (merci d’indiquer la durée et la fréquence dans le tableau ci-dessous ; p. ex. *Journal-club, 2x par mois [lundis, 13h-14h], discussion de cas chaque mardi de 16h à 17h, entretiens CIRS le vendredi de 8h à 9h*)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| heure / durée | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

4.6 Formation postgraduée structurée externe (cf. « Qu’entend-on par ‹ formation postgraduée structurée › ? »)

 cf. www.siwf.ch > Formation postgraduée > Titres de spécialiste et formations approfondies > Bases réglementaires de la formation postgraduée

 - nombre d’heures par an

 - indiquer les sessions/cours en question

4.7 Possibilité d’y assister durant les heures de travail ? Comment le paiement de ces cours est-il réglé et convenu dans le contrat de formation postgraduée ?

4.8 Veuillez expliquer comment les fonds alloués par le canton pour la formation postgraduée structurée (en vertu de la convention sur le financement de la formation médicale postgrade, CFFP) sont utilisés concrètement.

4.9 Bibliothèque

 - revues spécifiques à la discipline (sous forme imprimée ou en édition plein texte en ligne), autres revues spécialisées, manuels spécialisés

 - système de prêt à distance pour les articles / livres non disponibles sur place

4.10 Recherche

 - possibilité de réaliser un travail de recherche ?

 - si oui, comment

* 1. Modes d’enseignement, p. ex. simulateurs d’opérations

5. Évaluations

5.1 Évaluations en milieu de travail (EMiT) : Mini-CEX / DOPS / EPA

 fréquence / à quel moment

5.2 Entretien d’entrée en fonction / entretien de suivi

 fréquence / à quel moment

5.3 Entretien d’évaluation annuel conformément au logbook / au certificat ISFM

 fréquence / à quel moment

5.4 Autres

 Entretiens d'évaluation après les rotations

 fréquence / à quel moment

6. Candidature

6.1 Date(s) pour déposer une candidature

6.2 Adresse pour déposer une candidature

6.3 Documents à joindre à la candidature, p. ex. :

 - lettre de motivation exprimant l’objectif professionnel

 - CV avec tableau récapitulatif de la formation postgraduée déjà accomplie

 - liste de la formation postgraduée déjà planifiée et de celle à planifier

 - certificats / attestations (diplôme de médecin, certificats ISFM pour la formation déjà accomplie)

 - liste des autres stages effectués

 - catalogue des opérations / interventions, etc.

 - liste des publications, si existantes

 - références

 - autre(s)

6.4 Critères de sélection / conditions requises pour le poste, p. ex. :

 - formation postgraduée préalable obligatoire / souhaitée

 - opérations / interventions déjà réalisées

 - etc.

6.5 Déroulement de la procédure de sélection

6.6 Contrat d’engagement (cf. formulaire séparé « Contrat de formation postgraduée »)

Durée habituelle de l’engagement

 - pour la formation postgraduée spécifique à la discipline

 - pour la formation dans une autre discipline (formation à option)

Lieu, date | Numéro de version

État au 8.5.2023 (approuvé une première fois par le comité de l’ISFM le 13.9.2012, mises à jour : 2.4.2013, 27.11.2015, 25.9.2018 ; dernière mise à jour approuvée par la direction de l’ISFM le 13.4.2023)

1. **Type d’hôpital OFS :** chaque hôpital participant à la statistique médicale des hôpitaux de l’Office fédéral de la statistique (OFS) est classé dans une des catégories de la typologie des hôpitaux établie par l’OFS. La typologie repose sur la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) de l’OFS, ainsi que sur un algorithme tenant compte : du nombre de centres de prestations, du nombre de journées d’hospitalisation et de leur répartition entre centres de prestations, ainsi que des catégories de reconnaissance pour la formation postgraduée selon l’ISFM. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les examens peuvent avoir lieu en cardiologie ou dans d’autres secteurs du même hôpital (p. ex. interventions de chirurgie cardiaque dans le service de chirurgie cardiaque, CT/IRM en radiologie) [↑](#footnote-ref-2)
3. Dans un établissement de formation postgraduée de catégorie A, il doit être possible d’atteindre au moins le niveau de compétence indiqué comme objectif dans le programme de formation pour chaque EPA. Selon le cas, la possibilité d’atteindre le niveau de compétence requis est cependant influencé par des facteurs comme la durée du stage ou le niveau de compétence préalable. L’établissement devrait inscrire dans tout contrat de formation postgraduée le niveau de compétence pouvant être atteint au cours du stage en tenant compte de ces facteurs. [↑](#footnote-ref-3)